

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00149 Numéro SIREN : 349 025 049 Nom ou dénomination : PO FONDS
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2022 sous le numéro de dépôt 48235

- 1 -**BILAN ACTIF****2050**

Désignation : PO FONDS
 Adresse : 23 bis avenue de Messine 75008 PARIS

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions,brevets,droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniq., matériel, outillage	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	12 568 626	BE	(6 893 055)	5 675 572
Prêts	BF		BG		4 596 173
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL II	I BJ	12 568 626	BK	(6 893 055)	5 675 572
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV		BW		
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	28 725 586	CA	28 725 586	27 047 532
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
(dt actions propres)					
Disponibilités	CF	1 550	CG	1 550	4 390
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	28 727 136	CK	28 727 136	27 051 922
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	41 295 763	1A	(6 893 055)	34 402 708
					31 648 094

- 2 -

BILAN PASSIF

2051

Désignation : PO FONDS

Rubriques		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé :)	DA	32 088 231	32 088 231
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	1 348 238	1 348 238
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	DG		
Report à nouveau	DH	(1 984 009)	(1 493 612)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 724 657	(490 396)
acompte sur dividendes			
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	34 177 117	31 452 461
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL III	DR		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	DV	137 503	137 503
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 513	5 510
Dettes fiscales et sociales	DY	18 882	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	63 692	52 620
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL IV	EC	225 590	195 634
Ecart de conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	34 402 708	31 648 094

- 3 -	COMPTE DE RESULTAT (en liste)	2052
--------------	--------------------------------------	-------------

Désignation : PO FONDS

Rubriques	France		Exportation		31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production - biens	FD		FE		FF	
vendue - services	FG		FH		FI	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ		FK		FL	
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	I				FR	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU	
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	(63 147)
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	(15 533)
Salaires et traitements					FY	
Charges sociales (10)					FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION						
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	
- dotations aux provisions					GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	II				GF	(78 680)
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(78 680)
OPERATIONS EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	528 628
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 152 276
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V				GP	528 628
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	(134 049)
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI				GU	(134 049)
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	394 579
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	315 899
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital					HB	2 511 590
Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	312 612
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII				HD	2 511 590
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					HF	(39 140)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII				HH	-39 140
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	2 472 449
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					HJ	
Impôts sur les bénéfices					HK	(63 692)
Contribution à l'IS						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	3 040 218
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	(315 561)
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)					HN	2 724 657

COMPTES ANNUELS

PO FONDS SAS

EXERCICE 2021

ANNEXE

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS	4
1.1. Présentation de l'activité	4
1.2. Faits marquants	4
1.3. Evènements <i>post</i> clôture	4
2. CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021	5
2.1. Répartition du capital	5
2.1.1. Capital Social	5
2.1.2. Primes et report à nouveau	5
2.2. Variation des capitaux propres	6
3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	7
3.2. Immobilisations financières	7
3.3. Créances	8
3.4. Conversion des monnaies étrangères	8
3.5. Intérêts et commissions	8
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9
4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
4.2. Immobilisations financières	9
4.3. Créances auprès de la clientèle	9
4.4. Autres créances	10
4.5. Valeurs mobilières	10
4.6. Disponibilités	10
4.7. Charges constatées d'avance	10
4.8. Ecart de conversion	10
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	11
5.1. Capitaux propres	11
5.2. Provisions	11
5.3. Dettes	11
5.3.1. Emprunts et dettes financières diverses	11
5.3.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11
5.3.3. Dettes fiscales et sociales	12

5.3.4. Autres dettes	12
5.4. Produits constatés d'avance	12
5.5. Ecart de conversion	12
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	13
6.1. Revenus d'exploitation.....	13
6.1.1. Prestations.....	13
6.1.2. Autres produits.....	13
6.2. Produits financiers.....	13
6.3. Produits exceptionnels	13
6.4. Charges d'exploitation	13
6.4.1. Autres achats et charges externes	13
6.4.2. Impôts, taxes et versement assimilés	14
6.4.3. Frais de personnel	14
6.4.4. Amortissements et provisions.....	14
6.4.5. Autres charges.....	14
6.5. Charges financières	14
6.6. Charges exceptionnelles.....	14
6.7. Participation des salariés.....	14
6.8. Impôts sur les sociétés	15
7. AUTRES INFORMATIONS.....	16
7.1. Identité société mère	16
7.2. Passif social.....	16
7.2.1. Effectifs moyens	16
7.2.2. Indemnités de fin de carrière	16
7.3. Situation fiscale	16
7.4. Engagements hors bilan	16
7.5. Echancier des créances et dettes	17

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS

1.1. Présentation de l'activité

PO Fonds, société anonyme constituée le 29 novembre 1988, a adopté la forme d'une société par actions simplifiée à compter du 21 novembre 2001. Elle est régie par les lois en vigueur et notamment par les articles L.227-1 à L.227-20 du Code de commerce relatifs aux sociétés par actions simplifiée.

La société a pour objet toutes activités de caractère financier directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle-même ou pour le compte de tiers. A cet effet, elle pourra réaliser toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières.

PO Fonds SAS est une société d'investissement détenue à 100% par K Développement SAS, le holding intermédiaire du groupe Rothschild & Co (le « Groupe ») qui détient le contrôle des entités du Groupe en charge de l'activité d'investissement pour compte propre (Rothschild & Co Proprietary Investment).

1.2. Faits marquants

La priorité du Groupe R&Co depuis le début de la crise liée à la COVID-19 est la sécurité et le bien-être des collaborateurs et les besoins de ses clients. R&CO et ses filiales ont maintenu un système de travail à distance pour la grande majorité des collaborateurs sans impact majeur sur la productivité. Par ailleurs, le Groupe R&CO a engagé des actions visant à limiter les impacts défavorables de la crise COVID-19.

Dans ce contexte, l'impact global sur le chiffre d'affaires est non significatif. Les surcoûts liés à cette crise sanitaire (distanciation sociale et mesures d'hygiène renforcées), compensés par des économies (déplacements) n'impactent pas le résultat opérationnel significativement.

1.3. Evènements *post clôture*

Aucun évènement particulier remettant en cause la sincérité et l'image fidèle des états financiers au 31 décembre 2021 n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2022.

2. CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021

2.1. Répartition du capital

2.1.1. Capital Social

Le capital social se compose de 1 980 755 actions de 16,20 euros de valeur nominale entièrement libérées et réparties comme suit :

Parts :

K Développement SAS 1 980 755 actions

Total : 1 980 755 actions

	2020	2021
<u>Capital social :</u>	32 088 231	32 088 231

2.1.2. Primes et report à nouveau

Primes d'émission, de fusion, d'apport :

Néant

Réserve légale :

	2020	2021
Réserve légale :	1 348 238	1 348 238

Autres réserves :

Néant

Report à nouveau :

	2020	2021
Report à nouveau :	-1 493 612	-1 984 009

Acomptes sur dividendes :

Néant

2.2. Variation des capitaux propres

	Capital	Réserves	RAN	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2020	32 088 231	1 348 238	-1 493 612	-490 396	31 452 461
Affectation de résultat			-490 396	490 396	-
Résultat au 31 décembre 2021				2 724 657	2 724 657
Capitaux propres au 31 décembre 2021	32 088 231	1 348 238	-1 984 009	2 724 657	34 177 117

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03, modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Les principes de fond et de forme retiennent les critères relatifs aux dispositions des articles L123-12 et L123-13 du code de commerce.

Les comptes annuels sont présentés en euros.

Aucun changement comptable n'est intervenu durant l'exercice au sens de l'article 832-2 du PCG.

3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées suivantes :

Agencements, installations	7 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	1 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 7 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

3.2. Immobilisations financières

Les titres immobilisés :

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les titres immobilisés sont évalués selon les règles générales d'évaluation énoncées aux articles 213-1 à 213-8 du PCG.

Les titres immobilisés sont donc comptabilisés à leur coût d'acquisition.

- *Titres de participation :*

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

- *Titres évalués par équivalence :*

Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive peuvent être évalués par équivalence. La valeur d'équivalence des titres d'une société contrôlée de manière exclusive est égale à la quote-part des capitaux propres correspondant aux titres, augmentée du montant de l'écart d'acquisition rattaché à ces titres. Les capitaux propres concernés sont les capitaux propres retraités selon les règles de la consolidation avant répartition du résultat et avant élimination des cessions internes à l'ensemble consolidé.

- *Titres immobilisés de l'activité de portefeuille*

À toute autre date que leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont évalués titre par titre à une valeur qui tient compte des perspectives d'évolution générale de l'entité dont les titres sont détenus et qui soit fondée, notamment, sur la valeur de marché.

- *Autres titres immobilisés*

À la clôture de chaque exercice, la valeur actuelle des titres immobilisés, autres que les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), est estimée :

- pour les titres cotés, au cours moyen du dernier mois ;
- pour les titres non cotés, à leur valeur probable de négociation.

Par dérogation aux articles 511-2 et 512-1, les plus-values et moins-values de cession de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont comptabilisées, selon le cas, en produit ou en charge.

Par exception à la règle d'évaluation élément par élément définie à l'article 214-21, en cas de baisse anormale et momentanée des titres immobilisés, cotés, autres que les titres de participation et des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), l'entité n'est pas obligée de constituer, à la date de clôture de l'exercice, de dépréciation à concurrence des plus-values latentes normales constatées sur d'autres titres. Il n'est pas constitué de dépréciation sur les titres qui font l'objet d'opérations de couverture.

3.3. Créances

En application des règles générales du PCG, les créances sont retenues pour leur valeur nominale et, par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

3.4. Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change officiels à la date de fin d'exercice. Les positions sont réévaluées chaque mois en appliquant les cours de change en vigueur à ce moment. Les transactions en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

3.5. Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata *temporis*.

En revanche, les commissions sont enregistrées pour l'essentiel, selon les critères :

- la date d'exigibilité ;
- la date d'encaissement ;
- les commissions qui rémunèrent un service continu, sont établies prorata *temporis* sur la durée de la prestation rendue, celles qui concernent les commissions et frais liés à l'octroi des crédits sont traitées conformément au règlement de l'ANC 2014-03.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Néant

4.2. Immobilisations financières

La valeur estimative du portefeuille de T.I.A.P. s'élève à 7 891 850,00 euros au 31 décembre 2021.

Immobilisations financières :

	Brut 01/01/2021	Augmentations	Diminutions	Brut 31/12/2021
WEINBERG CAPITAL PARTNERS II	113 100	69 000	182 100	-
WEINBERG CAPITAL PARTNERS III	906 000	894 000	-	1 800 000
RAISE INVESTISSEMENT	1 874 988	-	102 121	1 772 868
FOUNDERS FUTURE FUND I	900 000	150 000	37 350	1 012 650
HI INOV 2	1 413 000	150 000	-	1 563 000
FPCI TRUFFLE CAPITAL	140 000	85 000	-	225 000
WLR RECOVERY FUND III	257 242	-	1 210	256 031
HALL CAPITAL PARTNERS FUND (HCP)	53 460	-	53 460	-
UGF III	470 842	-	-	470 842
BRAESIDE CAPITAL ACCOUNT	2 241 848	-	286 939	1 954 909
SBF IV	3 513 327	-	-	3 513 327
Total :	11 883 806	1 348 000	663 180	12 568 626

Dépréciations des immobilisations financières :

	Dépréciations 01/01/2021	Dotations	Reprises	Dépréciations 31/12/2021
WEINBERG CAPITAL PARTNERS III	134 139	134 049	-	268 188
FOUNDERS FUTURE FUND I	221 676	-	99 930	-
HI INOV 2	426 034	-	118 022	-
WLR RECOVERY FUND III	257 242	-	1 210	256 031
HALL CAPITAL PARTNERS FUND (HCP)	22 527	-	22 527	-
UGF III	470 842	-	-	470 842
BRAESIDE CAPITAL ACCOUNT	2 241 848	-	286 939	1 954 909
SBF IV	3 513 327	-	-	3 513 327
Total :	7 287 634	134 049	528 628	6 893 055

4.3. Créances auprès de la clientèle

Néant

4.4. Autres créances

	2020	2021
Etat - Produits à recevoir :	1	-
Groupe et associés :	27 047 531	28 725 586
Total	27 047 532	28 725 586

4.5. Valeurs mobilières

Néant

4.6. Disponibilités

	2020	2021
Compte courant R.M.M. :	4 390	1 550
Total	4 390	1 550

4.7. Charges constatées d'avance

Néant

4.8. Ecart de conversion

Actif :

Néant

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Cf point 2.

5.2. Provisions

Néant

5.3. Dettes

5.3.1. Emprunts et dettes financières diverses

Emprunt subordonné et intérêts courus :

	2020	2021
Emprunt subordonné :	137 503	137 503
Total	137 503	137 503

Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit :

Néant

Emprunts, dettes financières diverses, associés :

Néant

5.3.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

	2020	2021
Fournisseurs divers - factures non parvenues :	5 510	5 513
Total	5 510	5 513

5.3.3. Dettes fiscales et sociales

	2020	2021
Autres impôts et taxes :	-	18 882
Total	-	18 882

5.3.4. Autres dettes

Autres dettes :

Néant

Groupe et associés :

	2020	2021
R&Co - Groupe Intégration Fiscale :	52 620	63 692
Total	52 620	63 692

5.4. Produits constatés d'avance

Néant

5.5. Ecart de conversion

Passif :

Néant

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Revenus d'exploitation

6.1.1. Prestations

Néant

6.1.2. Autres produits

Néant

6.2. Produits financiers

	2020	2021
Reprises provisions :	1 152 276	528 628
Total	1 152 276	528 628

6.3. Produits exceptionnels

	2020	2021
Sur opérations d'éléments d'actif :	312 612	2 511 590
Total	312 612	2 511 590

6.4. Charges d'exploitation

6.4.1. Autres achats et charges externes

	2020	2021
Honoraires :	1 470	-
Honoraires des commissaires aux comptes (contrôle légal) :	5 658	7 598
Autres charges d'exploitation :	39 992	55 549
Total	47 120	63 147

6.4.2. Impôts, taxes et versement assimilés

	2020	2021
CET :	13 495	4 779
Autres :	7 647	10 754
Total	21 142	15 533

6.4.3. Frais de personnel

Néant

6.4.4. Amortissements et provisions

Néant

6.4.5. Autres charges

Néant

6.5. Charges financières

	2020	2021
Autres Charges Financières :	701 326	134 049
Total	701 326	134 049

6.6. Charges exceptionnelles

	2020	2021
Sur opérations d'éléments d'actif :	1 133 076	39 140
	1 133 076	39 140

6.7. Participation des salariés

Néant

6.8. Impôts sur les sociétés

	2020	2021
Impôt sur les sociétés :	52 620	63 692
Total	52 620	63 692

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Identité société mère

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus grand :

Rothschild & Co - 23 bis avenue de Messine - 75008 PARIS

N° SIRET : 302 519 228 00043 - Capital social : 155 465 024 Euros

Rothschild & Co Concordia SAS –23 bis avenue de Messine -75008 PARIS

N° SIRET : 499 208 932 00016 -Capital social : 165 186 696 Euros

7.2. Passif social

7.2.1. Effectifs moyens

Néant

7.2.2. Indemnités de fin de carrière

Néant

7.3. Situation fiscale

PO Fonds est rattachée au groupe fiscal intégré dont Rothschild & Co SCA est la tête de groupe. Dans ce cadre, PO Fonds détermine son impôt comme si elle était restée imposée séparément. En cas de déficit ou de moins-value à long terme, la société tête de groupe bénéficie de l'économie d'impôt correspondante.

7.4. Engagements hors bilan

Néant

7.5. Echancier des créances et dettes

CREANCES ET DETTES	MONTANT	PERIODE D'EXIGIBILITE		
		Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
CREANCES				
Groupe et associés	28 725 586	28 725 586		
TOTAL DES CREANCES	28 725 586	28 725 586	-	-
DETTES				
Emprunt, dettes financières divers	137 503	137 503		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 513	5 513		
Autres impôts, taxes, versements assimilés	18 882	18 882		
Groupe et associés	63 692	63 692		
TOTAL DES DETTES	225 590	225 590	-	-



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

CAILLIAU DEDOUIT *et Associés*

Cailliau Dedouit et Associés
19, rue Clément Marot
75008 Paris
France

PO Fonds SAS
***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021
PO Fonds SAS
23 bis, avenue de Messine – 75008 Paris



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

CAILLIAU DEDOUIT et Associés

Cailliau Dedouit et Associés
19, rue Clément Marot
75008 Paris
France

PO Fonds SAS

Siège social : 23 bis, avenue de Messine – 75008 Paris
Capital social : 32 088 231 euros

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé Unique de la société PO Fonds SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PO Fonds SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les immobilisations financières, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 5 675 572 euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans le paragraphe 3.2 « Immobilisations financières » de la partie 3 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les réévaluations de quotes-parts de situations nettes comptables et les cours de cotation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en



CAILLIAU DEDOUT et Associés

PO Fonds S.A.S.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
27 avril 2022*

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 27 avril 2022
KPMG S.A

Paris, le 27 avril 2022,
Cailliau Dedout et Associés S.A.

DocuSigned by:

3A73C32B56E9458...

DocuSigned by:
Sandrine LE MAO
9493753BE8414B3...

Arnaud Bourdeille
Associé

Sandrine Le Mao
Associée

- 1 -**BILAN ACTIF****2050**

Désignation : PO FONDS
 Adresse : 23 bis avenue de Messine 75008 PARIS

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions,brevets,droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniq., matériel, outillage	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	12 568 626	BE	(6 893 055)	5 675 572
Prêts	BF		BG		4 596 173
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL II	I BJ	12 568 626	BK	(6 893 055)	5 675 572
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV		BW		
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	28 725 586	CA	28 725 586	27 047 532
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
(dt actions propres)					
Disponibilités	CF	1 550	CG	1 550	4 390
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	28 727 136	CK	28 727 136	27 051 922
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	41 295 763	1A	(6 893 055)	34 402 708
					31 648 094

- 2 -

BILAN PASSIF

2051

Désignation : PO FONDS

Rubriques		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé :)	DA	32 088 231	32 088 231
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	1 348 238	1 348 238
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	DG		
Report à nouveau	DH	(1 984 009)	(1 493 612)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 724 657	(490 396)
<i>acompte sur dividendes</i>			
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	34 177 117	31 452 461
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL III	DR		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	DV	137 503	137 503
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 513	5 510
Dettes fiscales et sociales	DY	18 882	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	63 692	52 620
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL IV	EC	225 590	195 634
Ecart de conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	34 402 708	31 648 094

- 3 -	COMPTE DE RESULTAT (en liste)	2052
--------------	--------------------------------------	-------------

Désignation : PO FONDS

Rubriques	France		Exportation		31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production - biens	FD		FE		FF	
vendue - services	FG		FH		FI	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ		FK		FL	
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	I				FR	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU	
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	(63 147)
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	(15 533)
Salaires et traitements					FY	
Charges sociales (10)					FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION						
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	
- dotations aux provisions					GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	II				GF	(78 680)
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(78 680)
OPERATIONS EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	528 628
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 152 276
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V				GP	528 628
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	(134 049)
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI				GU	(134 049)
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	394 579
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	315 899
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital					HB	2 511 590
Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	312 612
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII				HD	2 511 590
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					HF	(39 140)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII				HH	-39 140
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	2 472 449
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					HJ	
Impôts sur les bénéfices					HK	(63 692)
Contribution à l'IS						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	3 040 218
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	(315 561)
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)					HN	2 724 657

COMPTES ANNUELS

PO FONDS SAS

EXERCICE 2021

ANNEXE

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS	4
1.1. Présentation de l'activité	4
1.2. Faits marquants	4
1.3. Evènements <i>post</i> clôture	4
2. CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021	5
2.1. Répartition du capital	5
2.1.1. Capital Social	5
2.1.2. Primes et report à nouveau	5
2.2. Variation des capitaux propres	6
3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	7
3.2. Immobilisations financières	7
3.3. Créances	8
3.4. Conversion des monnaies étrangères	8
3.5. Intérêts et commissions	8
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9
4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
4.2. Immobilisations financières	9
4.3. Créances auprès de la clientèle	9
4.4. Autres créances	10
4.5. Valeurs mobilières	10
4.6. Disponibilités	10
4.7. Charges constatées d'avance	10
4.8. Ecart de conversion	10
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	11
5.1. Capitaux propres	11
5.2. Provisions	11
5.3. Dettes	11
5.3.1. Emprunts et dettes financières diverses	11
5.3.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11
5.3.3. Dettes fiscales et sociales	12

5.3.4. Autres dettes	12
5.4. Produits constatés d'avance	12
5.5. Ecart de conversion	12
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	13
6.1. Revenus d'exploitation.....	13
6.1.1. Prestations.....	13
6.1.2. Autres produits.....	13
6.2. Produits financiers.....	13
6.3. Produits exceptionnels	13
6.4. Charges d'exploitation	13
6.4.1. Autres achats et charges externes	13
6.4.2. Impôts, taxes et versement assimilés	14
6.4.3. Frais de personnel	14
6.4.4. Amortissements et provisions.....	14
6.4.5. Autres charges.....	14
6.5. Charges financières	14
6.6. Charges exceptionnelles.....	14
6.7. Participation des salariés.....	14
6.8. Impôts sur les sociétés	15
7. AUTRES INFORMATIONS.....	16
7.1. Identité société mère	16
7.2. Passif social.....	16
7.2.1. Effectifs moyens	16
7.2.2. Indemnités de fin de carrière	16
7.3. Situation fiscale	16
7.4. Engagements hors bilan	16
7.5. Echancier des créances et dettes	17

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS

1.1. Présentation de l'activité

PO Fonds, société anonyme constituée le 29 novembre 1988, a adopté la forme d'une société par actions simplifiée à compter du 21 novembre 2001. Elle est régie par les lois en vigueur et notamment par les articles L.227-1 à L.227-20 du Code de commerce relatifs aux sociétés par actions simplifiée.

La société a pour objet toutes activités de caractère financier directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle-même ou pour le compte de tiers. A cet effet, elle pourra réaliser toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières.

PO Fonds SAS est une société d'investissement détenue à 100% par K Développement SAS, le holding intermédiaire du groupe Rothschild & Co (le « Groupe ») qui détient le contrôle des entités du Groupe en charge de l'activité d'investissement pour compte propre (Rothschild & Co Proprietary Investment).

1.2. Faits marquants

La priorité du Groupe R&Co depuis le début de la crise liée à la COVID-19 est la sécurité et le bien-être des collaborateurs et les besoins de ses clients. R&CO et ses filiales ont maintenu un système de travail à distance pour la grande majorité des collaborateurs sans impact majeur sur la productivité. Par ailleurs, le Groupe R&CO a engagé des actions visant à limiter les impacts défavorables de la crise COVID-19.

Dans ce contexte, l'impact global sur le chiffre d'affaires est non significatif. Les surcoûts liés à cette crise sanitaire (distanciation sociale et mesures d'hygiène renforcées), compensés par des économies (déplacements) n'impactent pas le résultat opérationnel significativement.

1.3. Evènements *post clôture*

Aucun évènement particulier remettant en cause la sincérité et l'image fidèle des états financiers au 31 décembre 2021 n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2022.

2. CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021

2.1. Répartition du capital

2.1.1. Capital Social

Le capital social se compose de 1 980 755 actions de 16,20 euros de valeur nominale entièrement libérées et réparties comme suit :

Parts :

K Développement SAS 1 980 755 actions

Total : 1 980 755 actions

	2020	2021
<u>Capital social :</u>	32 088 231	32 088 231

2.1.2. Primes et report à nouveau

Primes d'émission, de fusion, d'apport :

Néant

Réserve légale :

	2020	2021
Réserve légale :	1 348 238	1 348 238

Autres réserves :

Néant

Report à nouveau :

	2020	2021
Report à nouveau :	-1 493 612	-1 984 009

Acomptes sur dividendes :

Néant

2.2. Variation des capitaux propres

	Capital	Réserves	RAN	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2020	32 088 231	1 348 238	-1 493 612	-490 396	31 452 461
Affectation de résultat			-490 396	490 396	-
Résultat au 31 décembre 2021				2 724 657	2 724 657
Capitaux propres au 31 décembre 2021	32 088 231	1 348 238	-1 984 009	2 724 657	34 177 117

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03, modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Les principes de fond et de forme retiennent les critères relatifs aux dispositions des articles L123-12 et L123-13 du code de commerce.

Les comptes annuels sont présentés en euros.

Aucun changement comptable n'est intervenu durant l'exercice au sens de l'article 832-2 du PCG.

3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées suivantes :

Agencements, installations	7 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	1 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 7 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

3.2. Immobilisations financières

Les titres immobilisés :

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les titres immobilisés sont évalués selon les règles générales d'évaluation énoncées aux articles 213-1 à 213-8 du PCG.

Les titres immobilisés sont donc comptabilisés à leur coût d'acquisition.

- *Titres de participation :*

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

- *Titres évalués par équivalence :*

Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive peuvent être évalués par équivalence. La valeur d'équivalence des titres d'une société contrôlée de manière exclusive est égale à la quote-part des capitaux propres correspondant aux titres, augmentée du montant de l'écart d'acquisition rattaché à ces titres. Les capitaux propres concernés sont les capitaux propres retraités selon les règles de la consolidation avant répartition du résultat et avant élimination des cessions internes à l'ensemble consolidé.

- *Titres immobilisés de l'activité de portefeuille*

À toute autre date que leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont évalués titre par titre à une valeur qui tienne compte des perspectives d'évolution générale de l'entité dont les titres sont détenus et qui soit fondée, notamment, sur la valeur de marché.

- *Autres titres immobilisés*

À la clôture de chaque exercice, la valeur actuelle des titres immobilisés, autres que les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), est estimée :

- pour les titres cotés, au cours moyen du dernier mois ;
- pour les titres non cotés, à leur valeur probable de négociation.

Par dérogation aux articles 511-2 et 512-1, les plus-values et moins-values de cession de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont comptabilisées, selon le cas, en produit ou en charge.

Par exception à la règle d'évaluation élément par élément définie à l'article 214-21, en cas de baisse anormale et momentanée des titres immobilisés, cotés, autres que les titres de participation et des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), l'entité n'est pas obligée de constituer, à la date de clôture de l'exercice, de dépréciation à concurrence des plus-values latentes normales constatées sur d'autres titres. Il n'est pas constitué de dépréciation sur les titres qui font l'objet d'opérations de couverture.

3.3. Créances

En application des règles générales du PCG, les créances sont retenues pour leur valeur nominale et, par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

3.4. Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change officiels à la date de fin d'exercice. Les positions sont réévaluées chaque mois en appliquant les cours de change en vigueur à ce moment. Les transactions en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

3.5. Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata *temporis*.

En revanche, les commissions sont enregistrées pour l'essentiel, selon les critères :

- la date d'exigibilité ;
- la date d'encaissement ;
- les commissions qui rémunèrent un service continu, sont établies prorata *temporis* sur la durée de la prestation rendue, celles qui concernent les commissions et frais liés à l'octroi des crédits sont traitées conformément au règlement de l'ANC 2014-03.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Néant

4.2. Immobilisations financières

La valeur estimative du portefeuille de T.I.A.P. s'élève à 7 891 850,00 euros au 31 décembre 2021.

Immobilisations financières :

	Brut 01/01/2021	Augmentations	Diminutions	Brut 31/12/2021
WEINBERG CAPITAL PARTNERS II	113 100	69 000	182 100	-
WEINBERG CAPITAL PARTNERS III	906 000	894 000	-	1 800 000
RAISE INVESTISSEMENT	1 874 988	-	102 121	1 772 868
FOUNDERS FUTURE FUND I	900 000	150 000	37 350	1 012 650
HI INOV 2	1 413 000	150 000	-	1 563 000
FPCI TRUFFLE CAPITAL	140 000	85 000	-	225 000
WLR RECOVERY FUND III	257 242	-	1 210	256 031
HALL CAPITAL PARTNERS FUND (HCP)	53 460	-	53 460	-
UGF III	470 842	-	-	470 842
BRAESIDE CAPITAL ACCOUNT	2 241 848	-	286 939	1 954 909
SBF IV	3 513 327	-	-	3 513 327
Total :	11 883 806	1 348 000	663 180	12 568 626

Dépréciations des immobilisations financières :

	Dépréciations 01/01/2021	Dotations	Reprises	Dépréciations 31/12/2021
WEINBERG CAPITAL PARTNERS III	134 139	134 049	-	268 188
FOUNDERS FUTURE FUND I	221 676	-	99 930	-
HI INOV 2	426 034	-	118 022	-
WLR RECOVERY FUND III	257 242	-	1 210	256 031
HALL CAPITAL PARTNERS FUND (HCP)	22 527	-	22 527	-
UGF III	470 842	-	-	470 842
BRAESIDE CAPITAL ACCOUNT	2 241 848	-	286 939	1 954 909
SBF IV	3 513 327	-	-	3 513 327
Total :	7 287 634	134 049	528 628	6 893 055

4.3. Créances auprès de la clientèle

Néant

4.4. Autres créances

	2020	2021
Etat - Produits à recevoir :	1	-
Groupe et associés :	27 047 531	28 725 586
Total	27 047 532	28 725 586

4.5. Valeurs mobilières

Néant

4.6. Disponibilités

	2020	2021
Compte courant R.M.M. :	4 390	1 550
Total	4 390	1 550

4.7. Charges constatées d'avance

Néant

4.8. Ecart de conversion

Actif :

Néant

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Cf point 2.

5.2. Provisions

Néant

5.3. Dettes

5.3.1. Emprunts et dettes financières diverses

Emprunt subordonné et intérêts courus :

	2020	2021
Emprunt subordonné :	137 503	137 503
Total	137 503	137 503

Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit :

Néant

Emprunts, dettes financières diverses, associés :

Néant

5.3.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

	2020	2021
Fournisseurs divers - factures non parvenues :	5 510	5 513
Total	5 510	5 513

5.3.3. Dettes fiscales et sociales

	2020	2021
Autres impôts et taxes :	-	18 882
Total	-	18 882

5.3.4. Autres dettes

Autres dettes :

Néant

Groupe et associés :

	2020	2021
R&Co - Groupe Intégration Fiscale :	52 620	63 692
Total	52 620	63 692

5.4. Produits constatés d'avance

Néant

5.5. Ecart de conversion

Passif :

Néant

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Revenus d'exploitation

6.1.1. Prestations

Néant

6.1.2. Autres produits

Néant

6.2. Produits financiers

	2020	2021
Reprises provisions :	1 152 276	528 628
Total	1 152 276	528 628

6.3. Produits exceptionnels

	2020	2021
Sur opérations d'éléments d'actif :	312 612	2 511 590
Total	312 612	2 511 590

6.4. Charges d'exploitation

6.4.1. Autres achats et charges externes

	2020	2021
Honoraires :	1 470	-
Honoraires des commissaires aux comptes (contrôle légal) :	5 658	7 598
Autres charges d'exploitation :	39 992	55 549
Total	47 120	63 147

6.4.2. Impôts, taxes et versement assimilés

	2020	2021
CET :	13 495	4 779
Autres :	7 647	10 754
Total	21 142	15 533

6.4.3. Frais de personnel

Néant

6.4.4. Amortissements et provisions

Néant

6.4.5. Autres charges

Néant

6.5. Charges financières

	2020	2021
Autres Charges Financières :	701 326	134 049
Total	701 326	134 049

6.6. Charges exceptionnelles

	2020	2021
Sur opérations d'éléments d'actif :	1 133 076	39 140
	1 133 076	39 140

6.7. Participation des salariés

Néant

6.8. Impôts sur les sociétés

	2020	2021
Impôt sur les sociétés :	52 620	63 692
Total	52 620	63 692

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Identité société mère

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe le plus grand :

Rothschild & Co - 23 bis avenue de Messine - 75008 PARIS

N° SIRET : 302 519 228 00043 - Capital social : 155 465 024 Euros

Rothschild & Co Concordia SAS –23 bis avenue de Messine -75008 PARIS

N° SIRET : 499 208 932 00016 -Capital social : 165 186 696 Euros

7.2. Passif social

7.2.1. Effectifs moyens

Néant

7.2.2. Indemnités de fin de carrière

Néant

7.3. Situation fiscale

PO Fonds est rattachée au groupe fiscal intégré dont Rothschild & Co SCA est la tête de groupe. Dans ce cadre, PO Fonds détermine son impôt comme si elle était restée imposée séparément. En cas de déficit ou de moins-value à long terme, la société tête de groupe bénéficie de l'économie d'impôt correspondante.

7.4. Engagements hors bilan

Néant

7.5. Echancier des créances et dettes

CREANCES ET DETTES	MONTANT	PERIODE D'EXIGIBILITE		
		Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
CREANCES				
Groupe et associés	28 725 586	28 725 586		
TOTAL DES CREANCES	28 725 586	28 725 586	-	-
DETTES				
Emprunt, dettes financières divers	137 503	137 503		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 513	5 513		
Autres impôts, taxes, versements assimilés	18 882	18 882		
Groupe et associés	63 692	63 692		
TOTAL DES DETTES	225 590	225 590	-	-

PO FONDS

Société par actions simplifiée
au capital de 32 088 231 €
Siège social : 23 bis avenue de Messine, 75008 Paris
349 025 049 RCS Paris

(la « Société »)

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 16 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le seize mai, la société K développement SAS, associé unique de la société PO Fonds SAS (l' « Associé Unique ») a adopté les décisions relevant de l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire

- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce
- Pouvoirs pour les formalités

A titre extraordinaire

- Refonte des statuts de la Société
- Pouvoirs pour les formalités

Décisions à caractère ordinaire

Première décision – Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé Unique, ayant pris connaissance des termes :

- du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et
- du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi qu'ils lui sont présentés, faisant ressortir un bénéfice 2 724 656,52 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,

prend acte de l'absence de charge et dépense non déductibles visées aux articles 223 *quater* et 39.4 du Code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et

donne en conséquence quitus au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Deuxième décision – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé Unique, ayant pris connaissance des termes du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant ressortir un bénéfice 2 724 656,52 €, de la façon suivante :

Affectation du résultat de l'exercice 2021	
Résultat de l'exercice 2021	2 724 656,52 €
Report à nouveau antérieur	(1 984 008,52) €
Bénéfice distribuable	740 648,00 €
Affectation :	
- Réserve légale	37 032,40 €
- Report à nouveau	703 615,60 €
Total	740 648,00 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividende au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Résultats distribués aux associés au titre des trois exercices précédents			
En €	2020	2019	2018
Dividende net global			11 587 416,75
Dividende net global versé aux associés personnes morales non éligible à la réfaction prévue à l'article 158, 3 2° du Code général des impôts			11 587 416,75
Dividende net global versé aux associés personnes physiques éligible à la réfaction prévue à l'article 158, 3 2° du Code général des impôts			

Troisième décision – Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, prend acte du fait qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Quatrième décision – Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet de procéder à toutes formalités requises par la loi et les règlements.

Décisions à caractère extraordinaire

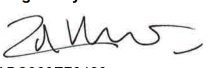
Première décision – Refonte des statuts de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide de procéder à une refonte des statuts de la Société afin de les adapter aux dernières évolutions législatives et réglementaires, et notamment au Décret n°2019-1118 du 31 octobre 2019 relatif à la dématérialisation des registres, des procès-verbaux et des décisions des sociétés, et adopte article par article, puis dans son ensemble, le nouveau texte des statuts de la Société dont un exemplaire est annexé au présent procès-verbal.

Deuxième décision – Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet de procéder à toutes formalités requises par la loi et les règlements.

Fait à Paris, le 16 mai 2022

DocuSigned by:

70EABC969E78429...

K Développement SAS

Représentée par Alexandre de Rothschild,
Président